

AMICALE DES MEDAILLES MILITAIRES DE GAP ET DE LA REGION

Siège social : Maison du Poilu, 6 Square Aristide Briand 05000 GAP

Site internet : <http://ammgap.wix.com/medaille-mili-gap>

Courrier et Président : **Mr DANY Guy Le Florian Bat. A,**

26 Avenue Jean Jaurès 05000 GAP

☎ : 04.92.53.37.61 📠 : 06.15.18.75.31.

✉ : amimedamiligap05000@orange.fr



---- 000000 ----

BULLETIN DE LIAISON DECEMBRE 2023

Cher(e)s adhérent(e)s et ami(e)s

Bonjour à tous

Nous voici à la fin de l'année 2023. Cette année 2023 nous a permis de reprendre nos différentes activités notamment au cours du 2ème semestre avec le repas champêtre et notre thé dansant. Je reviendrais un peu plus loin sur ces différentes manifestations.

Pour l'instant, concernant l'année 2024, nous avons déjà programmé la galette des rois le dimanche **14 Janvier 2024** à la Maison du Poilu à GAP avec son habituel déroulement. Vous recevrez en même temps que ce bulletin, le courrier concernant cette galette.

Le conseil d'administration réuni le 21 Novembre 2023, a décidé de programmer l'assemblée générale le **10 Mars 2024** à la Maison du Poilu et sera suivi d'un repas au cercle mixte de la Gendarmerie si celui-ci peut nous recevoir. Nous poursuivrons par notre repas champêtre début septembre, le lieu n'a pas été déterminé. Le thé dansant reprendra au mois d'Octobre 2023, la date dépendra des disponibilités de la salle des fêtes d'Embrun et de l'orchestre.

L'amicale a été représentée lors des manifestations patriotiques auxquelles elle a été conviée ainsi qu'aux invitations reçues des autorités militaires ou de la Mairie de GAP. Cette année, nous avons participé aux manifestations du 11 Novembre à LA FREISSINOISE à l'invitation de Monsieur le Maire.

Pour ma part, j'ai représenté l'amicale lors de l'assemblée générale de la FNAMM organisée à PUTEAUX 93, les 29 et 30 Septembre 2023. Le congrès qui devait s'y dérouler, a été annulé faute de participants. Il n'était pas correct vis à vis de la municipalité ni de la fédération d'organiser un congrès avec tout au plus 12 personnes avec les accompagnants. Lors du conseil d'administration, la majorité des membres du bureau de la FNAMM ont décidé de ne pas se représenter en 2024, leur poste arrivant à échéance. J'ai, moi même, décidé de ne pas me représenter à la fonction de Trésorier National et de webmaster. Il en de même pour le trésorier adjoint, Jean Paul MARCOS, vice président de l'amicale. Une demande de volontaire est actuellement en cours pour trouver des volontaires pour être administrateurs et occuper des fonctions de Président, Secrétaire et Trésorier et éventuellement leur adjoint. Voilà les dernières nouvelles de la Fédération. Je pourrais peut être vous en dire plus lors de la galette des rois.

Revenons à notre repas champêtre 2023. Nous avons pris la décision avec le bureau d'organiser ce repas champêtre à la base nautique du Club Sportif et de Loisirs de la Gendarmerie à PRUNIERES au bord du lac de serre ponçon. En 2022, nous avons été déçus par le nombre de convives. Cette année nous avons doublé notre effectif et j'en suis heureux. Chacun a pu apprécier le repas et l'ambiance. Il est vrai que le temps était avec nous par rapport à la veille.



Au mois d'Octobre, nous avons organisé notre thé dansant à la salle des fêtes d'EMBRUN. Malheureusement, en raison d'autres manifestations dans les environs mais également en raison d'une déviation mise en place sur la RN 94 au Pont du Riou Bourdou à SAVINES le LAC, nous n'avons pas eu une participation aussi importante que les années d'avant COVID.



Depuis le dernier bulletin de liaison du mois de Juin 2023, nous avons eu plusieurs décès parmi les membres de notre amicale : au mois de Juin, Madame Elise BOISSET, notre centenaire et au mois de juillet, Monsieur Guy SCHREIBER, médaillé militaire. Je remercie les membres de notre amicale qui étaient présents aux obsèques.

Quelques adhérents n'ont toujours pas réglé leur cotisation 2023. Ce n'est malheureusement pas agréable de faire des rappels, tant pour celui qui les fait que pour celui qui les reçoit. Je demande à chacune et chacun de respecter les dates de versement de la cotisation ou de renvoyer l'imprimé en mettant une croix dans la case correspondante, de le dater et d'y apposer sa signature.

Si c'est un problème financier, nous serons compréhensifs mais je pense plus pour un problème récurrent d'oubli. Pensez qu'une association, quelle qu'elle soit, ne peut vivre sans les cotisations de ses membres.

Je rappelle que la cotisation doit être réglée au cours du 1er trimestre de l'année en cours. Heureusement, beaucoup d'adhérents le comprennent. Un imprimé concernant le renouvellement de la cotisation 2023 est joint au présent bulletin pour les retardataires. Les personnes qui ne veulent ou ne peuvent plus faire partie de l'amicale doivent nous en informer, par écrit, par politesse. En plus, un imprimé pour le renouvellement de l'adhésion 2024 est joint pour tous.

Concernant le fonctionnement de notre amicale, je peux vous informer que nos finances sont légèrement en négatif cette année. Nous avons eu moins de recettes notamment lors de notre thé dansant. Les dépenses ont été plus importantes que les 3 années antérieures. (2020 à 2022).

Le nombre d'adhérents est en légère augmentation. Nous avons recruté au cours de l'année 2023, 10 nouveaux adhérents. Nous sommes actuellement 124 adhérents. Plusieurs Médaillés Militaires ont déjà pris contact avec moi pour adhérer à notre amicale. Je tiens à remercier tous ces nouveaux adhérents.

Je ne peux terminer ce bulletin sans **vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.**

Nous aurons une pensée pour tous nos malades et hospitalisés ainsi qu'à leurs familles en cette fin d'année. J'associe les personnes qui sont seules chez elles ou en maison de retraite. Ces dernières années n'ont pas été faciles pour elles.

Comme je vous l'ai déjà indiqué lors des précédents bulletins, faites nous connaître vos problèmes et soucis, ne restez pas seul. Nous sommes là pour apporter un soutien moral voire une aide matérielle aux personnes en difficulté. Anciens combattants et veuves d'anciens combattants, vous pouvez prétendre à avoir des aides de l'Office National des Anciens Combattants, bien entendu, selon vos ressources et vos dépenses. Faites vous connaître auprès du Président qui vous fournira les renseignements utiles.

De même, si vous avez connaissance d'un problème particulier d'un adhérent, n'hésitez pas à nous contacter.

Je vous souhaite à mon nom et au nom de tous les membres du Conseil d'Administration nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

A bientôt

Le Président Guy DANY.

